



Déclaration préalable

Conseil supérieur de l'éducation du 9 juillet 2026

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Ce dernier Conseil supérieur de l'éducation de cette année scolaire est l'occasion de dresser un bilan. Un bilan qui révèle un décalage toujours plus important entre les annonces ministérielles et la réalité vécue par les familles. Un bilan qui, malheureusement, contraste fortement avec les nombreuses annonces qui se sont succédé ces derniers mois.

Sur le terrain, les parents d'élèves nous adressent toujours les mêmes alertes. Ils ne demandent pas des effets d'annonce. Ils demandent simplement que l'école fonctionne, qu'elle protège leurs enfants et qu'elle garantisse leurs droits.

Les premières remontées concernant les non-affectations sont déjà nombreuses. Chaque année, des élèves restent sans solution au cœur de l'été, tandis que leurs familles vivent dans une angoisse insupportable. Nous ne pouvons pas nous résigner à considérer cette situation comme normale. L'accès à une affectation est un droit. Il ne devrait jamais dépendre de la saturation d'un établissement ou du manque d'anticipation de l'administration.

Les difficultés sont tout aussi préoccupantes en matière d'école inclusive. Malgré les engagements répétés, trop de notifications d'accompagnement restent inappliquées. Une récente décision du tribunal administratif de Caen, qui a rejeté la demande d'une famille au motif des difficultés de recrutement d'AESH, est révélatrice d'une situation devenue inacceptable. Les difficultés de l'administration ne peuvent justifier que les droits des enfants soient privés d'effectivité. L'inclusion ne peut rester un principe affiché lorsque les moyens ne suivent pas.

Autre urgence : l'adaptation de notre système éducatif au changement climatique.

Cette année encore, élèves et personnels ont passé les dernières semaines de cours et les examens dans des conditions parfois insupportables. Classes transformées en étuves, cours de récréation sans ombre, bâtiments inadaptés : cette situation constitue désormais un véritable enjeu de santé publique.

La FCPE demande une accélération massive de la rénovation thermique des établissements scolaires, la végétalisation des cours, mais aussi une réflexion de fond sur les rythmes scolaires et le calendrier des examens. Nous ne pouvons plus organiser les épreuves nationales comme si les épisodes caniculaires relevaient encore de l'exception.

Mais les préoccupations des familles concernent aussi la démocratie scolaire.

Depuis des années, la FCPE alerte sur la tenue des conseils de classe en pleine journée. Ce choix prive de fait de nombreux représentants des parents d'élèves de leur droit de siéger. Comment parler de coéducation lorsque ceux qui représentent les familles sont empêchés de participer aux instances ?

Dans le même esprit, nous dénonçons les obstacles toujours plus nombreux rencontrés par les associations de parents d'élèves pour exercer leurs missions. L'accès aux coordonnées électroniques des familles est trop souvent refusé par principe au nom d'une interprétation erronée du RGPD.

Nous sommes également particulièrement préoccupés par la dégradation du climat scolaire. Les remontées des parents sur le terrain témoignent d'une augmentation sensible des conseils de discipline dans de nombreux établissements. Cette évolution interroge. Elle doit conduire à renforcer les politiques de prévention, la médiation, l'accompagnement éducatif et la présence des personnels médico-sociaux, plutôt qu'à répondre principalement par la sanction.

À cet égard, nous ne pouvons que nous opposer aux propositions consistant à changer un enfant d'école lorsque ses parents auraient eu un comportement jugé inapproprié. Mais ceci fera l'objet d'une discussion approfondie lors de cette séance.

Enfin, la protection des enfants contre toutes les formes de violences doit demeurer une priorité absolue. Les violences sexistes et sexuelles, les violences intrafamiliales, le harcèlement ou les violences entre élèves continuent de toucher de trop nombreux enfants. L'école doit être un espace de confiance où la parole des victimes est recueillie, entendue et suivie d'effets. Cela suppose des moyens, une formation renforcée des personnels, des protocoles efficaces et une véritable culture de prévention.

Face à tous ces défis, la FCPE continuera d'être une force de proposition. Parce que les violences, les difficultés d'inclusion, les effets du changement climatique ou les atteintes à la démocratie scolaire ne sont pas des fatalités, mais des enjeux qui appellent des réponses politiques ambitieuses. Au moment où cette année scolaire s'achève, les parents d'élèves n'attendent pas une succession de nouvelles annonces. Ils attendent une école qui respecte ses engagements protège les enfants, garantit les droits de chacun, associe pleinement les familles et donne réellement à chaque élève les moyens de réussir. C'est cette ambition que la FCPE continuera de porter avec détermination, parce qu'il ne peut y avoir d'école de la République sans confiance des familles.

Je vous remercie de votre écoute.